

<https://enseignants.se-unsa.org/Carte-scolaire-2019-un-affichage-en-trompe-l-oeil>



Carte scolaire 2019 : un affichage en trompe l'œil

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : jeudi 20 décembre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La répartition entre les académies des mesures budgétaires pour la rentrée 2019 est désormais affichée. Mais, concernant le second degré, c'est un affichage en trompe l'œil. En effet, le ministère tente un tour de passe-passe pour dissimuler la suppression de 2 085 emplois qu'il convertit en heures supplémentaires.

Le SE-Unsa le redit : les heures supplémentaires et les postes ce n'est pas pareil, ni pour les élèves, ni pour les professeurs. Ces mesures vont mettre encore un peu plus sous pression les établissements alors que les enseignants ont exprimé leur opposition aux heures supplémentaires imposées au travers de la pétition lancée par le SE-Unsa en septembre : <https://enseignants.se-unsa.org/2eme-heure-sup-imposee-pour-nous-c-est-non>

Le SE-Unsa regrette que l'exécutif n'assume pas pleinement ses décisions budgétaires à cette étape de la communication publique de la répartition des moyens aux académies. La confrontation au réel est donc repoussée aux opérations de carte scolaire locales à partir de janvier.

Dans le premier degré, bien que nationalement positive malgré une baisse démographique, la dotation ne permettra pas à la fois de répondre aux priorités ministérielles et aux besoins identifiés sur le terrain :

- achever le dédoublement voulu pour les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- préserver et structurer l'offre éducative en milieu rural ;
- améliorer les conditions d'enseignement en maternelle où les classes sont très souvent surchargées au regard des enjeux de réductions des inégalités dès le plus jeune âge ;
- consolider les Rased ;
- avoir des marges pour avancer sur la direction d'école inscrite à l'agenda social à la demande du SE-Unsa.

Dans le second degré, la suppression des emplois va mettre les établissements sous une pression intenable. En effet ils devront à la fois accueillir 32 144 élèves de plus qu'à la rentrée 2018 et mettre en œuvre des réformes structurelles importantes comme au lycée général et technologique ou dans la voie professionnelle. Pour le SE-Unsa, modifier et élargir l'offre de formation pour chacun des élèves sans dégrader les taux d'encadrement, préserver les nécessaires groupes à effectifs réduits et l'accompagnement personnalisé tiendra de la quadrature du cercle. La martingale des heures supplémentaires se heurtera aux contraintes organisationnelles et humaines.

Pour le SE-Unsa, le flou entretenu par le ministère provoquera un atterrissage brutal lorsque enseignants, parents et élus découvriront la déclinaison précise de ce budget dans leurs écoles, leurs collèges et leurs lycées.

Paris, le 20 décembre 2018

Stéphane Crochet
Secrétaire général

Attachée de presse
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93